



DÉCRYPTAGE

# AFRIQUE DE L'OUEST : LES RÉSEAUX MOBILISÉS POUR DÉFENDRE L'AGROÉCOLOGIE



## **Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).**

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 175 OSI, dont une centaine *via* six collectifs d'associations (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la défense et la promotion des OSI, l'appui et le renforcement des OSI françaises, la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

## **La commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD.**

Cette publication est réalisée par la commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD. Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la C2A regroupe des ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : ActionAid France – Peuples Solidaires, Action Contre la Faim, AgriSud, Agter, Artisans du Monde, AVSF, CARI, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Commerce Équitable France, Gret, Iram, ISF Agrista, MADERA, Max Havelaar, Oxfam France, Réseau foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, SOL – Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre et Humanisme, UNMFREO. La C2A assure la représentation de Coordination SUD auprès des institutions traitant de l'agriculture et de l'alimentation telles que le Groupe interministériel français sur la sécurité alimentaire (GISA) et le Mécanisme de la société civile (MSC) pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

### **Contact de la commission Agriculture et alimentation (C2A) :**

Carline Mainenti, AVSF

**Email** : [c.mainenti@avsf.org](mailto:c.mainenti@avsf.org)

**Site web** : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

Cette note a été rédigée par Lorine Azoulai (SOL) à partir des entretiens menés par Chantal Jacovetti (consultante).



Avec les contributions du comité de pilotage coordonné par Victoire Caïla (SOL) et auquel ont participé : Marie Cosquer (ACF), Myriam Mackiewicz Hougue (AVSF), Jessica Pascal (CCFD-Terre Solidaire) et Leila Werem (3AO).



La C2A et la 3AO remercient l'Adepa, l'Afsa, la CGLTE-OA, le COASP, la COPAGEN, Inades-Formation, La Via Campesina Afrique centrale et de l'ouest, le Roppa et l'UFROAT pour leur aimable collaboration.



Porté au sein de la C2A, en collaboration avec la 3AO, et avec le soutien financier de l'Agence française de développement. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel des organismes ayant apporté leur soutien financier.



Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable auprès du service Communication de Coordination SUD.

## INTRODUCTION

**L**a nécessité d'une transformation profonde des systèmes alimentaires<sup>1</sup>, réclamée par la société civile, commence à faire consensus au niveau international. En effet, face aux crises multiples, les États, la société civile et la recherche reconnaissent que les systèmes alimentaires doivent évoluer afin de pouvoir répondre aux défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'emploi, de la justice sociale, de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques et de la préservation des ressources naturelles. Ainsi, en 2019, la FAO a publié « Les dix éléments de l'agroécologie »<sup>2</sup> afin d'orienter les États et promouvoir la transition agroécologique au niveau mondial.

Depuis plusieurs années, de très nombreuses organisations paysannes et de la société civile se battent pour faire reconnaître l'agroécologie comme la voie la plus à même de proposer un changement de paradigme pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires en prenant en compte toutes leurs dimensions culturelles, sociales, environnementales, économiques, politiques et en garantissant la souveraineté alimentaire des peuples<sup>3</sup>.

Les systèmes alimentaires du Nord étant étroitement liés à ceux des pays du Sud, il existe un véritable enjeu à mettre en cohérence l'ensemble des plaidoyers en faveur de la transition agroécologique et à renforcer les partenariats Nord-Sud.

C'est pourquoi, la commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD et l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) ont décidé de renforcer leur inter-connaissance, en cherchant à identifier, comprendre et valoriser les initiatives des acteur·ice·s qui plaident pour le développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest.

Cette cartographie se propose d'analyser neuf réseaux d'organisations paysannes et de la société civile au sein de la Cedeao, avec pour objectifs :

- d'identifier les principaux réseaux de plaidoyer ouest-africains engagés dans l'agroécologie paysanne et de mieux comprendre leurs positionnements, revendications et stratégies de plaidoyer ;
- de renforcer la visibilité des réseaux ouest-africains qui agissent en faveur de la promotion de l'agroécologie et relayer leurs plaidoyers ;
- d'alimenter l'expertise et les plaidoyers respectifs des réseaux ouest-africains et des organisations membres de Coordination SUD, pour mieux influencer les politiques publiques ;
- de créer ou renforcer des partenariats entre la société civile ouest-africaine et européenne, pour construire des argumentaires communs capables de convaincre les décideurs et décideuses de la nécessité d'une transition agroécologique et de l'importance d'orienter les appuis techniques, la recherche et les financements vers l'agroécologie paysanne et pour présenter un front uni, notamment face au modèle agro-industriel.

L'ensemble des informations présentées dans cette note sont issues d'entretiens menés avec les représentant·e·s des différents réseaux.

1. Coordination SUD, Les Notes de SUD n°31, "Systèmes alimentaires et agricoles : vers une transformation radicale pour des modèles durables et résilients", 2021.

2. FAO, "Les dix éléments de l'agroécologie. Guider la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables", 2019.

3. Coordination SUD, Les Notes de SUD n°22, "L'agroécologie paysanne : alternative sociétale pour des systèmes agricoles et alimentaires durables", 2020.

## 1. LES ENJEUX DE L'AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

### A. Contexte

Les systèmes alimentaires ouest-africains reposent majoritairement sur l'agriculture familiale et la pêche, qui assurent près de 90 % de l'alimentation de la population<sup>4</sup>. C'est un secteur économique majeur, puisqu'il emploie 55 % de la population, notamment les femmes, et qu'il représente près de 30 % du PIB régional<sup>5</sup>.

Depuis les années 70, les États ouest-africains ont promu des méthodes d'intensification agricole, inspirées de la révolution verte : en favorisant notamment l'accès aux variétés commerciales à haut potentiel de rendements et aux intrants de synthèse (engrais et pesticides), en particulier pour les cultures de rente (coton, arachide, café, cacao etc.) mais également, depuis une vingtaine d'années, pour certaines cultures vivrières de rente (maïs, riz, cultures maraîchères etc.).

Toutefois, ce modèle d'intensification issu de la révolution verte représente aujourd'hui une menace, tant pour la santé des écosystèmes cultivés et naturels que pour l'autonomie et le bien-être des communautés paysannes. Si les premières tentatives de révolution verte en Afrique de l'Ouest ont été un échec<sup>6</sup>, les pressions d'un certain nombre d'acteurs (agro-industrie, certains États, etc.) se font toujours plus fortes, notamment via la promotion des biotechnologies.



© SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires

Pourtant, ce modèle n'apparaît pas en mesure de répondre durablement aux difficultés et défis rencontrés par les agricultures familiales ouest-africaines, à savoir :

- les pressions croissantes sur les ressources (eau, terres, pâturages, forêts, etc.), entraînant leur dégradation ;
- l'accaparement et la privatisation des ressources, en particulier du foncier (expansion urbaine, appropriation de terres rurales par des détenteurs de capitaux etc.)<sup>7</sup> ;



Les systèmes alimentaires ouest-africains reposent majoritairement sur l'agriculture familiale et la pêche.



4. 87,5 % en 2016-2018. Jacques Berthelot pour SOL, "La Cnucead a propagé le mythe d'une énorme dépendance alimentaire de l'Afrique", 1er juin 2021.

5. Cedeao, *L'agriculture et l'alimentation en Afrique de l'Ouest. Mutations, performances et politiques agricoles*, 2015.

6. INKOTA et Fondation Rosa Luxemburg, *False promises: The Alliance for Green Revolution in Africa (AGRA)*, 2020.

7. Coordination SUD, *Les Notes de Sud n°14, "Défendre les droits des paysannes et des paysans : pour une Déclaration des Nations unies"*, 2018.

- la dégradation de la biodiversité et les changements climatiques menaçant la résilience des systèmes alimentaires<sup>8</sup> ;
- la forte croissance démographique et l'urbanisation ;
- l'évolution des régimes alimentaires (en particulier des urbain-e-s en demande d'une alimentation plus qualitative et diversifiée, mais aussi plus rapide et moins contraignante à préparer)<sup>9</sup> ;
- la faiblesse du soutien des politiques publiques aux agricultures familiales ;
- les pressions commerciales liées à la libéralisation des marchés : accords de partenariats économiques (APE) déséquilibrés, protection tarifaire commune (TEC) insuffisante pour se défendre du dumping alimentaire imposé par les pays européens, etc. En témoignent les exemples des filières lait<sup>10</sup> et céréales.<sup>11</sup>

## B. L'agroécologie paysanne : une alternative pour des systèmes agricoles et alimentaires durables



« La faim et la famine demeurent, cela montre bien l'échec du modèle dominant. Nous avons besoin d'un changement radical dans les systèmes alimentaires, via l'agroécologie. »<sup>12</sup> Roppa

Malgré ses promesses, le modèle agro-industriel majoritairement promu dans les politiques publiques, n'a pas permis d'améliorer les conditions de vie des paysan-ne-s ni à vaincre la faim et la malnutrition, dont les chiffres sont en constante progression<sup>13</sup>. Ainsi, en 2019, la FAO estime que 690 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim et que près d'une personne sur dix dans le monde est exposée à l'insécurité alimentaire grave<sup>14</sup>. Outre son échec à fournir une alimentation saine, de qualité et en quantité suffisante pour nourrir l'humanité, le modèle agro-industriel participe à la dégradation de l'environnement, l'érosion de la biodiversité et contribue fortement à l'accélération des dérèglements climatiques : l'agriculture industrielle est responsable d'un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre<sup>15</sup>.

8. Coordination SUD, Les Notes de Sud n°12, "Politiques climatiques dans l'agriculture : quelle cohérence pour le développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ?", 2018.

9. GRET, PAC : *quelle cohérence avec le développement des agricultures paysannes du Sud ?*, 2019.

10. Sur la question du lait, voir les campagnes "Mon Lait est local" et "N'exportons pas nos problèmes".

11. Sur la question des céréales, voir le projet "Valoriser les céréales locales" mené au Sénégal par la FONGS-Action Paysanne et SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires.

12. Toutes les citations sont issues des entretiens menés avec les représentant-e-s des réseaux.

13. FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable, 2020.

14. *Ibid.*

15. GIEC, *Rapport sur le climat et les terres, résumé aux décideurs*, 2019.



© AVSF

La multiplication des crises économiques, environnementales et alimentaires, jusqu'à la pandémie de covid-19, sont autant de signaux d'alerte qui poussent à la transition agroécologique, l'adaptation et la relocalisation des systèmes agricoles et alimentaires.

**a. Différentes définitions de l'agroécologie**

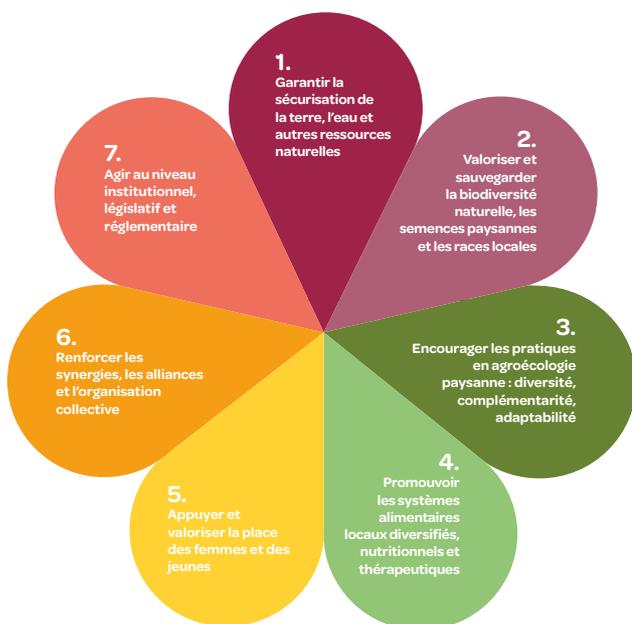
La société civile s'accorde dans sa grande majorité, pour défendre une définition systémique de l'agroécologie paysanne, qui intègre ses dimensions agronomiques, culturelles, économiques, sociales et environnementales<sup>16</sup>. Toutefois, d'autres acteurs, en particulier de l'agro-industrie, se limitent à ses aspects techniques et créent leurs propres concepts d'agriculture durable, aux contours souvent flous, afin de verdir leur image, défendre leurs activités et maintenir leur posture dominante. C'est le cas, par exemple, de "l'agriculture intelligente face au climat"<sup>17</sup> ou encore de "l'agriculture raisonnée"<sup>18</sup> en France.

Au niveau international, deux publications majeures font désormais référence pour définir l'agroécologie : les dix piliers de l'agroécologie de la FAO<sup>19</sup> et le rapport du comité scientifique (HLPE) du Comité pour la sécurité alimentaire<sup>20</sup> (CSA). Elles intègrent à la fois les dimensions techniques, environnementales et sociales.

**b. L'agroécologie paysanne définie par le Manifeste de Nyéléni**

Afin de préciser leurs objectifs et se démarquer d'autres approches, dont celle de l'agro-industrie, une grande partie des organisations paysannes et de la société civile se rallient derrière le concept d'agroécologie paysanne.

Définie en 2017, dans le Manifeste de Nyéléni<sup>21</sup>, l'agroécologie paysanne se décline en sept piliers clés :



Ce manifeste, d'abord issu de la concertation des mouvements paysans maliens, a rapidement fait référence et a été officiellement adopté lors de la célébration des dix ans du Forum mondial sur la souveraineté alimentaire de Nyéléni, à laquelle ont participé 250 délégué-e-s d'organisations nationales et internationales, venant de 54 pays, des cinq continents, et avec une forte présence africaine dont les réseaux ouest-africains : AFSA, CGLTE-OA, COASP, Copagen, LVC-OA, Roppa.



Les organisations paysannes et de la société civile se rallient derrière le concept d'agroécologie paysanne.



16. Coordination SUD, Les Notes de Sud n°22, "L'agroécologie paysanne, alternative sociétale pour des systèmes agricoles et alimentaires durables", 2020.

17. GRAIN, *Les Exxon de l'agriculture*, 2015.

18. Amis de la Terre France, *FARRE : l'agriculture raisonnée ou un drôle de réseau de protecteurs*, 2009.

19. FAO, *Les 10 éléments de l'agroécologie : guider la transition vers des systèmes alimentaires durables*, 2018.

20. HLPE, *Rapport sur les Approche agroécologique et autres approches innovantes - pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, 2019.

21. Nyéléni, *Le manifeste de l'agroécologie paysanne*, 2017.

## 2. LES RÉSEAUX OUEST-AFRICAINS QUI DÉFENDENT L'AGROÉCOLOGIE

Nous présentons ici neuf réseaux historiques<sup>22</sup>, qui regroupent des millions de paysan·ne·s dans toute l'Afrique de l'Ouest :

- **Adepa** : Association ouest-africaine pour le développement de la pêche artisanale ;
- **AFSA** : Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique ;
- **CGLTE-OA** : Convergence globale pour les luttes de la terre, de l'eau et des semences paysannes en Afrique de l'Ouest ;
- **COASP** : Comité ouest africain des semences paysannes ;
- **Copagen** : Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain ;
- **Inades-Formation** : Institut africain pour le développement économique et social ;
- **La Via Campesina - Afrique de l'Ouest et centrale** ;
- **Roppa** : Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest ;
- **Ufroat** : Union des femmes rurales ouest-africaines et du Tchad.

### A. Des réseaux qui se construisent en réponse au contexte

Période	Contexte	Création des réseaux/mission
1958	Indépendances des États d'Afrique de l'Ouest	
1975	Création de la Cedeao	<b>Inades-Formation</b> : former et animer le monde paysan pour qu'il puisse mieux se structurer et se défendre
Années 1980	Plans d'ajustement structurel, désengagement des États et arrivée de fonds privés	
1989	Épisodes de sécheresse, libéralisation des marchés et concurrence des produits importés issus de l'élevage	
1992	Mise en place de politiques publiques pour la pêche et les ressources halieutiques au niveau régional	<b>Adepa</b> : défendre les intérêts des communautés vivant de la pêche artisanale et lutter contre la raréfaction des ressources halieutiques
2000	Accord de Cotonou, mise en place de la plateforme paysanne du Sahel	<b>Roppa</b> : défendre les intérêts des exploitations familiales dans les politiques publiques
2001	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) <sup>23</sup> , l'Union économique monétaire ouest-africaine (Uemoa) élabore son Plan de politique agricole (PAU)	<b>Ufroat</b> : représenter les femmes rurales dans les instances de décision et défendre leurs droits
2003	Sommet de Maputo, déclinaison du volet agricole du Nepad, le Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA), lancement du coton transgénique Bt au Burkina Faso	
2004		<b>Copagen</b> : lutter contre les OGM et la biopiraterie <b>Via Campesina AOC</b> : renforcer les voix paysannes en Afrique de l'Ouest, défendre la souveraineté alimentaire
2005	Politique agricole des États de la Cedeao (Ecowap)	
2006	La Fondation Bill & Mélinda Gates investit l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et oriente l'Ecowap vers l'agrobusiness avec de très mauvais résultats	
2007	Forum mondial sur la souveraineté alimentaire à Nyéléni au Mali	

22. Deux réseaux d'élevage existent aussi à l'échelle de la sous-région, l'Apess et RBM, ils n'ont cependant pas pu être interrogés dans le cadre de cette cartographie.

23. Depuis 2018 s'appelle précisément l'Agence du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) qui devient l'organe de mise en œuvre de la stratégie de développement de l'Agenda 2063 de l'UA.

Période	Contexte	Création des réseaux/mission
2008	Flambée du prix des céréales Émeutes de la faim	<b>AFSA</b> : combattre l'AGRA et défendre la souveraineté alimentaire en Afrique
2011		<b>COASP</b> : Créer un réseau de défenseur-se-s des semences paysannes, défendre les droits des paysan-ne-s à semer, multiplier, échanger et vendre leurs propres semences
2014	Forum social de Dakar pour unir les luttes pour la terre, l'eau et la justice climatique	
2015	Bilan de la décennie de l'Ecowap : au lieu des 10 % prévus, seulement 5 % des budgets ont été alloués à l'agriculture et ont profité avant tout à l'agro-industrie  Forum international sur l'agroécologie (organisé par la CNOP Mali en partenariat avec la FAO, le CIP et la Via Campesina)  1 <sup>er</sup> Symposium panafricain sur l'agroécologie qui renforce les engagements pris lors du Forum de Nyéléni	
2016	Entrée en vigueur des Accords de partenariat économique intérimaires entre l'UE et la Côte d'Ivoire, l'UE et le Ghana <sup>24</sup>	<b>CGLTE-OA et 1<sup>er</sup> Caravane ouest-africaine</b> : unir les luttes pour la terre, l'eau et la justice climatique, défendre, sensibiliser et mobiliser autour des droits à la terre, l'eau et aux semences paysannes
2017	Manifeste de Nyéléni	
2018	Création de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)	
2020	La pandémie de la covid-19 accentue l'appauvrissement de la population et donc de la malnutrition	
2021	Accord post-Cotonou	<b>Comité de veille et d'action</b> : nouveau cadre de dialogue et plaidoyer qui regroupe 12 réseaux d'organisations de producteur-riche-s, de la société civile et des acteur-riche-s des chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest pour faire face à la crise, porter un plaidoyer commun

## B. Des réseaux complémentaires mobilisés sur différentes thématiques



**Agriculture familiale :**  
Roppa, La Via Campesina AOC



**Lutte contre l'accaparement des terres et de l'eau :**  
CGLTE-OA, Copagen



**Pêche traditionnelle :**  
Adepa



**Défense des femmes rurales :**  
Ufroat



**Protection de la biodiversité :**  
AFSA, Copagen



**Valorisation des semences paysannes :**  
COASP, Copagen

**Thématiques transversales :**  
défense des systèmes alimentaires locaux, promotion des pratiques durables respectueuses de l'environnement, valorisation des savoirs faire et savoirs paysans, autonomie paysanne, lutte contre les pesticides, genre, jeunes, etc.

24. Jacques Berthelot, *Vous avez dit libre-échange ? L'Accord de 'Partenariat économique', Union européenne-Afrique de l'Ouest*, Editions L'Harmattan, 2018.

### C. Des réseaux qui s'inscrivent tous dans le combat pour la transition agroécologique



« L'agroécologie paysanne est la principale voie pour assurer la cohésion sociale, la paix et la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest. »<sup>25</sup> Ousseini Ouedraogo, secrétaire exécutif du Roppa

« La mission du COASP est de replacer la biodiversité et l'autonomie semencière au cœur de l'agroécologie paysanne et de l'alimentation. » Omer Agoligan (point focal Bénin) et Anne Berson Déna (point focal Mali), COASP

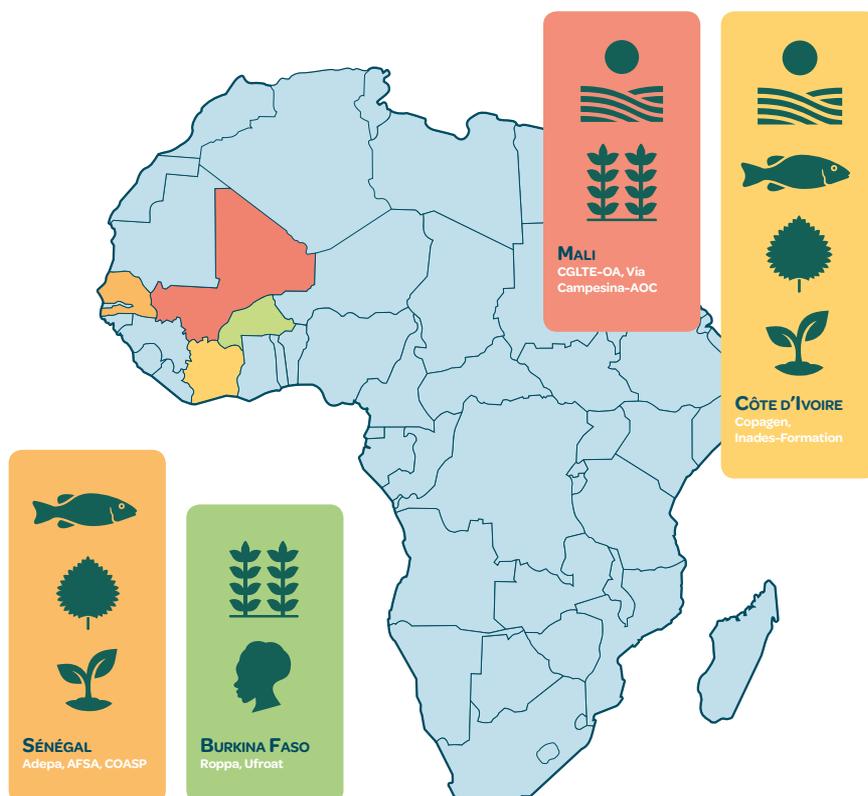
« L'agroécologie paysanne fait partie de nos objectifs transversaux et prioritaires. » Massa Koné, porte-parole de la CGLTE-OA

« Nous voulons promouvoir une pêche artisanale respectueuse des écosystèmes, une pêche durable, agroécologique. » Lucie Tétégan, présidente de l'Adepa

« L'AFSA est une alliance continentale née pour contrecarrer AGRA, et pour apporter une réponse commune avec l'agroécologie. » Famara Diédhiou, chargé de programme, AFSA

« Pour atténuer le réchauffement climatique, il est crucial de protéger les agricultures familiales paysannes : quitter les systèmes agro-alimentaires intensifs et polluants, au profit des systèmes durables, reterritoriaux et fondés sur l'agroécologie. » Sena Adessou, secrétaire général, Inades-Formation

### D. Les sièges des réseaux sont concentrés dans quatre pays francophones



25. L'ensemble des verbatims sont issus des entretiens menés avec les représentant-e-s des réseaux analysés.

Une force paysanne, communautaire et citoyenne : les neuf réseaux régionaux analysés représentent 67 plateformes et associations nationales réparties dans toute la Cedeao, d'autres pays du continent africain, et sont également associés à des relais internationaux.

Une force mobilisatrice : les contre-sommets, caravanes et campagnes lancées par ces réseaux rassemblent des milliers de personnes.

### **E. Liens avec d'autres réseaux, plateformes, la recherche et le secteur privé**

La présente étude n'a pas permis d'approfondir les liens des réseaux entre eux, ni de recenser et qualifier leurs liens avec la recherche, et le secteur privé. C'est un sujet qui mériterait d'être creusé dans une prochaine étape de travail de la C2A.



© Julien Deconinck pour le CCFD-Terre Solidaire

### 3. PLAIDOYER POUR L'AGROÉCOLOGIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

#### A. Espaces de plaidoyer

##### a. À l'échelle internationale

Bien que cet échelon soit relativement peu investi par les réseaux ouest-africains, les principaux espaces de négociations et de plaidoyer auxquels ils prennent part sont le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) *via* son collègue société civile dénommé "Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones" (MSC)<sup>26</sup> et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Tirpaa).

Le Roppa et la LVC portent les voix des paysan-ne-s au sein de la FAO, et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Roppa y a dénoncé les accords de partenariats économiques inéquitables, en particulier autour du coton africain.

Le Coasp participe depuis 2015 aux consultations sur les droits des paysan-ne-s dans le cadre des négociations du Tirpaa, afin de défendre la mise en œuvre des droits aux semences et faire reconnaître les systèmes semenciers paysans (variétés, pratiques, savoirs, droits). À noter que le Coasp a manifesté la volonté de suivre davantage les processus politiques en lien avec le Protocole de Nagoya (sur l'accès et le partage juste et équitable des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques), et la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Est-ce un échelon de plaidoyer à privilégier ? Est-ce une priorité pour les réseaux ouest-africains que d'investir davantage cet échelon de plaidoyer et si oui comment les accompagner à le faire ? Ces questions restent à approfondir et débattre.

##### b. À l'échelle continentale (Union Africaine)

C'est également un échelon encore peu investi. Comprendre davantage le fonctionnement de l'Union africaine (UA) et déterminer en quoi cela peut être un levier pour faire avancer le plaidoyer pour l'agroécologie paysanne en Afrique de l'Ouest apparaît comme un enjeu.

La Copagen se mobilise depuis sa création pour que les textes et politiques de l'UA inspirent les évolutions législatives au niveau de la Cedeao et des pays ouest-africains. En effet, l'UA a adopté, début des années 2000, deux textes – l'un sur la biosécurité et l'autre sur la protection des ressources génétiques et les droits des agriculteur-riche-s en Afrique – qui sont des lois modèles donc non juridiquement contraignantes. Ces textes protègent bien les droits des communautés rurales, des paysan-ne-s, des consommateurs et consommatrices.

La CGLTE a rédigé des contributions dans le cadre des consultations de la société civile sur la prochaine stratégie Union européenne/Union africaine. Suite à cela, la CGLTE compte participer et avoir une tribune au prochain sommet UE/UA planifié en octobre 2021. À noter que la CGLTE a également rédigé des contributions dans le cadre des consultations sur la stratégie de l'Union européenne au Sahel.

L'AFSA est investie sur la législation foncière (*via* son allié Cicodev-Africa)<sup>27</sup> et la protection des obtentions végétales. Plus globalement le plaidoyer de l'afsa auprès de l'UA vise l'élaboration d'une politique alimentaire africaine basée sur l'agroécologie.

26. Voir [csm4cfs.org](http://csm4cfs.org)

27. L'institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement.



© ROPPA

### c. À l'échelle régionale (Afrique de l'Ouest) :

L'échelon régional constitue le principal niveau de plaidoyer, à ce jour, des réseaux ouest-africains analysés. La Cedeao et dans une moindre mesure l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) sont leurs principales cibles de plaidoyer. Pour beaucoup de ces réseaux, la priorité semble d'investir ces espaces et de renforcer leur compréhension du fonctionnement de ces institutions pour optimiser des stratégies d'influence.

Le Roppa siège au Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole de la Cedeao, et a participé à l'élaboration de l'Ecowap<sup>28</sup> et veille à la cohérence des programmes d'investissements agricoles (PRIA-SAN) pour que financements publics et privés soutiennent l'agroécologie paysanne, plutôt que l'agro-industrie.

Le Roppa et la Copagen ont obtenu des sièges dans des commissions de la Cedeao, de l'UEMOA, du CILSS, du Conseil ouest-africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF).

Depuis 2004, la Copagen se mobilise pour influencer le règlement communautaire sur la biosécurité de l'UEMOA/Cedeao/CILSS (qui s'applique directement aux États), afin d'y inscrire :

1. le droit inaliénable des communautés de vivre dans des territoires sans OGM ;
2. la traçabilité et l'étiquetage de tous les produits OGM et dérivés ;
3. l'imprescriptibilité des poursuites pour les dommages liés à l'utilisation des OGM en Afrique de l'Ouest.

Elle entame également un travail de recensement des pesticides prohibés par les États ouest-africains (qui continuent en fait à circuler) et vise l'écriture d'un mémorandum pour appeler au respect de l'interdiction.

L'Adepa fait partie de la commission sous régionale des pêches de la Cedeao, et de la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée. Elle y mène un plaidoyer pour une meilleure participation des communautés de pêche artisanale aux politiques de pêche, et pour stopper toutes formes d'industries qui ciblent les espèces menacées.

28. Roppa, *Note Exploitation du rapport du Roppa, évaluation Ecowap*.  
[www.roppa-afrique.org/IMG/pdf/note\\_exploitation\\_du\\_rapport\\_du\\_roppa\\_-\\_evaluation\\_ecowap.pdf](http://www.roppa-afrique.org/IMG/pdf/note_exploitation_du_rapport_du_roppa_-_evaluation_ecowap.pdf)

Depuis 2016, la CGLTE-OA participe à l'organisation des caravanes ouest-africaines qui visent à interpeller les décideurs. Organisées tous les deux ans en moyenne, elles se concluent par la remise aux autorités nationales et régionales d'un Livre vert de la convergence, visant à améliorer les politiques publiques du foncier, de l'eau, des semences paysannes, du pastoralisme et de la pêche.

**ESPACES INSTITUTIONNELS D'INFLUENCE POLITIQUE ET D'INTERPELLATIONS POLITIQUES AU NIVEAU RÉGIONAL**

<b>Roppa</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité consultatif pour l'alimentation et l'agriculture de la Cedeao</li> <li>• Cadre régional pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières convergentes dans l'espace</li> <li>• ARAA / Comité de pilotage du Patae</li> <li>• CILSS/CORAF</li> <li>• Haut conseil consultatif de l'UEMOA</li> <li>• CIP (Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire) /MSC/FAO</li> <li>• 10 ans de Nyéléni</li> </ul>
<b>LVC AOC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du mécanisme de la société civile du CSA de la FAO et du CIP</li> <li>• Partenariat direct FAO/LVC</li> <li>• 10 ans de Nyéléni</li> </ul>
<b>COASP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FAO/CIP/TIRPAA</li> <li>• Foires régionales des semences paysannes</li> </ul>
<b>CGLTE-OA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme Nord/Sud : Notre terre notre vie (CIDSE)</li> <li>• Caravanes ouest-africaines</li> <li>• Contre-sommets (COP, etc.)</li> <li>• 10 ans de Nyéléni</li> </ul>
<b>Adepa</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission des pêches de la Cedeao</li> <li>• CPCEAO du golfe de Guinée</li> <li>• Cohamat</li> <li>• FAO/CIP</li> <li>• Cadre de cogestion</li> </ul>
<b>AFSA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Via ses membres, à la Cedeao/ Copagen</li> <li>• UA/Cicodev</li> <li>• Conférences universitaires sur les systèmes alimentaires tous les deux ans</li> <li>• 10 ans de Nyéléni</li> </ul>
<b>Copagen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères (environnement, agriculture) des Coalitions de la Copagen</li> <li>• Membre observateur des comités d'orientation et de suivi de la Cedeao, UMEOA, CILSS dans le cadre du processus de biosécurité</li> <li>• Forum annuel de la Copagen</li> <li>• 10 ans de Nyéléni</li> </ul>
<b>Ufroat</b>	<i>Informations manquantes</i>
<b>Inades-Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance technique du PATAE/AARA/Cedeao</li> <li>• Comités nationaux de l'agriculture familiale</li> </ul>

**d. Échelles nationales et locales**

La plupart des réseaux ouest-africains étudiés dans le cadre de la présente étude sont structurés en plateformes, coalitions ou points focaux nationaux (Roppa, CGLTE-OA, Copagen, COASP) ou s'appuient sur le dynamisme de leurs membres à l'échelle nationale, pour articuler leurs actions de plaidoyer à l'échelon régional avec un plaidoyer aux échelles nationales.

À ce titre, par exemple, le plaidoyer des membres de la CGLTE-OA ou du COASP au Mali pour la reconnaissance des droits collectifs à la terre et des systèmes semenciers paysans a servi de cas d'étude et est aujourd'hui reversé dans les réflexions des réseaux pour inspirer et pousser le plaidoyer à l'échelle régionale.

Inades-Formation a mis en place en 2014, lors du lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale, des Comités nationaux de l'agriculture familiale dans les pays membres de son réseau.



« Nous sommes convaincus que la bataille de la transition agroécologique se joue au niveau territorial, à travers les collectivités locales.<sup>29</sup> » Roppa

## B. Les défis du plaidoyer pour l'agroécologie paysanne en Afrique de l'Ouest

### a. Des thèmes de plaidoyer à consolider

Pour présenter un front commun autour de l'agroécologie, les réseaux doivent encore approfondir plusieurs thèmes de plaidoyer, plus ou moins récents. Le report des subventions des intrants chimiques aux engrais organiques limiterait, entre autres, le soutien aux cultures de rentes, qui s'appuient sur un modèle agro-industriel. Toutefois, un point de vigilance doit être accordé au mode de production et de commercialisation de ces engrais, pour promouvoir l'autonomie des paysan-ne-s, en plus des enjeux en termes de climat et de biodiversité. Il faudra, par exemple, éviter l'accaparement par les industries de matières premières, comme les jacinthes d'eau, déjà employées par les paysan-ne-s pour produire des engrais organiques.

Dans la même lignée, la question des biopesticides mérite également un positionnement commun consolidé. L'implantation de l'entreprise Eléphant Vert<sup>29</sup> au Sénégal, par exemple, pose la question d'une production à grande échelle de biopesticides qui risque de maintenir les paysan-ne-s dans une logique de dépendance économique.

Malgré les accords existants sur l'usage des semences paysannes, le recours aux semences hybrides est encore très largement financé, en particulier par les acteurs privés (par la Fondation Bill & Melinda Gates, entre autres), et limite le développement et l'accès à une offre diversifiée de semences paysannes, en particulier pour le maraîchage.

Globalement, ces réseaux cherchent à consolider leurs arguments en faveur d'une sortie du package technologique, qui profite aux seules cultures de rentes et dont les conséquences écologiques sont importantes.

Restent enfin des arguments d'ordre économiques à renforcer, pour orienter les subventions vers des équipements et des intrants adaptés à l'agroécologie paysanne : organiques, basés sur les savoirs-faire paysans et la recherche, produits par des petites unités à l'échelle locale, etc. et lutter contre les logiques d'investissements privés qui financent le modèle agro-industriel, comme AGRA, dont les externalités négatives coûtent très cher aux États.



Ces réseaux cherchent à consolider leurs arguments en faveur d'une sortie du package technologique.



29. Cette citation est issue des entretiens menés avec les représentant.e.s du ROPPA.

30. Eléphant Vert est un groupe agro-industriel franco-suisse.

### b. Le défi d'un positionnement partagé

Depuis 2007, les symposiums de l'agroécologie de la FAO ont contribué à structurer une réflexion collective et politique au sein des mouvements et réseaux ouest-africains. Celle-ci a alimenté les positionnements et plaidoyers des partenaires français et européens, et enrichi les travaux auxquels ils participent (CIDSE, C2A, HLPE, etc.).

Pour autant, l'affirmation d'un positionnement sur l'agroécologie paysanne commun à l'ensemble des mouvements et réseaux ouest-africains reste un enjeu de taille. Le Manifeste de Nyéléni constitue une étape importante, mais il reste des points de divergences qui continuent de cristalliser les débats, notamment :

- le maintien du recours aux intrants chimiques ;
- la coexistence – possible ou non – des semences certifiées avec les semences paysannes ;
- l'usage de biopesticides et d'engrais organiques industriels, qui renforce le pouvoir économique de l'agro-industrie aux dépens de l'autonomie des producteur-riche-s.

Plus globalement, se pose la question de la coexistence des modèles agroécologiques et agro-industriels, et de l'horizon que l'on souhaite donner à la transition vers l'agroécologie paysanne. Pour les réseaux ouest-africains, mener une réflexion collective sur ces questions et définir une vision partagée qui leur est propre reste un défi. S'affranchir des logiques de pensées exogènes est en effet difficile, face aux risques d'influence et d'asymétrie induits par le système d'aide au développement et de partenariat.

### c. Les défis liés aux financements de l'agroécologie paysanne

Malgré des discours encourageants, les investissements dans l'agroécologie paysanne restent largement insuffisants par rapport au modèle agro-industriel. Pour exemple, entre 2015 et 2016, seuls 0,2 % du budget prévu par la Cedeao<sup>31</sup> pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été affectés au programme de transition agroécologique<sup>32</sup>. Ainsi, l'agroécologie ne fait pas le poids face aux autres enjeux, tels que le développement de partenariats publics-privés comme l'Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat (Gacsa). Si l'agroécologie fait consensus à l'échelle internationale, la plupart des financements du développement agricole en Afrique de l'Ouest continue de promouvoir un modèle agro-industriel, issu de la révolution verte<sup>33</sup>. On peut citer comme exemple le soutien à l'agriculture intelligente face au climat<sup>34</sup>, ou encore les programmes AGRA, DeSIRA, financés par l'UE à hauteur de 300 millions d'euros<sup>35</sup>, aux antipodes des solutions portées par les mouvements paysans ouest-africains.

31. Document grands axes d'orientation à l'horizon 2025 adopté par le Comité ministériel agriculture, environnement et ressources en eau de la Cedeao, Abuja, Nigéria, 12 décembre 2016.

32. Site ecowas du 28.04.2020.

33. Recours aux intrants chimiques, semences hybrides et équipements, développement des partenariats publics-privés.

34. GRAIN, *Les Exons de l'agriculture*, 2015.

35. CCFD-Terre Solidaire, *DeSIRA : l'indésirable ? Quand des financements publics se mettent au service d'initiatives agricoles opaques*, 2021.

36. Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, *Une recette à la française : une pincée d'agroécologie pour une touche d'agro-industrie*, 2021.

37. Banque mondiale, Union européenne, AFD et autres agences bilatérales.



La France suit les mêmes dynamiques : alors qu'elle affiche depuis dix ans un intérêt croissant pour le modèle agroécologique et l'intègre dans les lois de développement international, une étude récente<sup>36</sup> a pointé que seuls 13,3 % des soutiens financiers français des dix dernières années sont orientés vers l'agroécologie.

Le manque de coordination et de cohérence des bailleurs contribue à diviser et disperser les actions, avec une perte d'énergie considérable. Malgré l'implication des mouvements paysans dans leur processus d'élaboration, le financement par une multitude de bailleurs extérieurs<sup>37</sup>, aux agendas et priorités divergentes, de politiques régionales comme l'Ecwap, s'est soldé par un manque de lisibilité et de cohérence dommageable.



© AVSF

L'orientation des financements vers l'agroécologie et le soutien des exploitations familiales, en cohérence avec les cadres politiques co-construits avec les paysan-ne-s, est nécessaire au changement de modèle. En ce sens, les bailleurs de fonds institutionnels constituent une des cibles prioritaires de plaidoyer pour les réseaux ouest-africains.

Les réseaux ont ainsi un double défi à relever : assurer une meilleure circulation d'informations pour mettre en lien leurs différents partenaires, mais aussi consolider leurs argumentaires et diversifier leurs outils de plaidoyer, pour s'adresser aussi bien aux espaces institutionnels qu'à leurs membres. De plus, le rapport de force inégal entre États et secteur privé est renforcé par le manque de visibilité de ces problématiques au niveau du grand public. Ainsi, renforcer la communication et la mobilisation autour de l'agroécologie demeure un enjeu de taille, pour inciter les États à soutenir ce modèle.

#### d. Un défi de concertation, voire de leadership ?

La grande diversité des acteurs ouest-africains engagés dans l'agroécologie, en particulier les acteurs du plaidoyer, rend leur coordination difficile. La plupart des réseaux sont imbriqués et partagent les mêmes membres. Chacun s'est constitué en réponse à un enjeu politique, avec des missions qui se sont progressivement élargies pour répondre à l'évolution du contexte et des enjeux de la transition agroécologique, sa montée en puissance sur la scène internationale et dans le discours des bailleurs. Le risque de confusion et de concurrence (pour la visibilité, les financements) entre réseaux ou entre initiatives n'est pas négligeable. On le voit par exemple avec la constitution de réseaux de promotion de l'agriculture biologique, en parallèle à l'agroécologie, qui partagent pourtant de nombreux points communs. Le « problème de leadership » souligné par l'Apess et le COASP peut trouver une issue favorable via une meilleure organisation, concertation et coordination des réseaux, pour que chacun trouve sa place dans le combat pour l'essor de l'agroécologie.

“

Le risque de confusion et de concurrence (...) entre réseaux ou entre initiatives n'est pas négligeable.

”



« Il est nécessaire pour les réseaux d'OP et d'OSC d'agir de manière coordonnée et en synergie dans des perspectives de court, moyen et long terme.<sup>38</sup> » Roppa

38. Cette citation est issue des entretiens menés avec les représentant-e-s du ROPPA.

## 4. CONCLUSIONS

Sur la méthode, la réalisation de l'étude s'est heurtée à plusieurs difficultés : au-delà du manque de disponibilité de certains acteurs, l'articulation des objectifs de cette cartographie avec la réalité des réseaux n'était pas évidente. Les informations que nous avons souhaité collecter et analyser s'inscrivent en effet dans une logique de plaidoyer qui ne se pose pas dans les mêmes termes en Afrique de l'Ouest.

Ces réseaux sont relativement jeunes, et pour la plupart toujours en cours de structuration. Ils sont traversés par de nombreux défis en termes de moyens et d'organisation, et ne disposent pas toujours d'une stratégie de plaidoyer telle que le conçoivent les organisations européennes. Ils dépendent de bailleurs européens et/ou internationaux pour déployer leurs actions, et de ressources limitées pour se structurer, se concerter et élaborer collectivement des stratégies de long terme. C'est ce qui constitue l'enjeu principal pour ces réseaux, et ce qui doit nous amener à réfléchir, ONG et collectifs français, à notre posture de partenaire et d'accompagnement.

Sur le fond, développer et consolider les partenariats inter-réseaux pour promouvoir l'agroécologie dans les politiques publiques demeure un enjeu de taille. Les organisations européennes peuvent accompagner leurs homologues ouest-africaines à s'insérer davantage dans les espaces de plaidoyer internationaux et onusiens, pour promouvoir le modèle d'agroécologie paysanne qu'elles défendent. Il est fondamental qu'elles soient présentes et qu'un front uni se construise, avec nos organisations européennes, pour faire reconnaître les enjeux de l'agroécologie, au Nord comme au Sud. Placer l'agroécologie paysanne comme socle commun à nos positionnements, en déclinant le concept selon les spécificités régionales et les thématiques portées par chaque organisation, pourrait renforcer le poids de la société civile et des voix paysannes dans la lutte pour des systèmes agricoles et alimentaires plus justes et durables.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Accompagner le plaidoyer des réseaux ouest-africains**, en soutenant l'organisation de réflexions et de débats en interne, aux niveaux national et régional, pour aboutir à des positions communes et un projet politique de transition agroécologique qui leur soit propre.
- 2 Pousser les partenaires, bailleurs et institutions du Nord à se concerter et coordonner davantage leur politique afin de rediriger massivement et sur le long terme les financements et soutiens en faveur des actions et solutions portées par les réseaux ouest-africains**, conformément à leur projet de transition agroécologique<sup>39</sup>.
- 3 Accompagner la mutualisation des savoirs**, des études de capitalisation, des campagnes et leur diffusion.
- 4 Créer et soutenir un espace de dialogue multi-acteurs régional initié par les réseaux**, afin de favoriser les synergies et complémentarités d'actions, de s'attaquer en simultané à l'ensemble des sujets et cibles de plaidoyer, et renforcer ainsi la cohérence et la force de frappe politique et citoyenne des réseaux ouest-africains en faveur d'une transition agroécologique.
- 5 Soutenir la constitution d'un front commun Nord/Sud** contre les offensives du secteur privé et de l'agro-industrie (AGRA, "fausses solutions", entre autres), composé de la société civile et des organisations paysannes ouest-africaines et européennes.

39. Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, *Une recette à la française : une pincée d'agroécologie pour une louche d'agro-industrie*, 2021.

---

## ANNUAIRE DES RÉSEAUX AVEC CONTACTS À JOUR :

---

**ADEPA** : Moussa MBENGUE, secrétaire exécutif  
[mbenguepeche@yahoo.fr](mailto:mbenguepeche@yahoo.fr)

**AFSA** : Famara DIEDHIOU, chargé de programme Afrique de l'Ouest  
[famara.diedhiou@afsafrica.org](mailto:famara.diedhiou@afsafrica.org)

**CGLTE-OA** : Massa KONE, porte-parole  
[kmassa26@gmail.com](mailto:kmassa26@gmail.com), [infoscmat@gmail.com](mailto:infoscmat@gmail.com)

**COASP** : Le COASP est coordonné par 3 organisations l'ASPSP au Sénégal, l'ORAD au Bénin et la COFERSA au Mali  
[aspsp2003@yahoo.fr](mailto:aspsp2003@yahoo.fr), [orad.benin@gmail.com](mailto:orad.benin@gmail.com), [cofersamali@gmail.com](mailto:cofersamali@gmail.com)

**COPAGEN** : Jean-Paul SIKELI, secrétaire exécutif  
[sikelijeanpaul3@gmail.com](mailto:sikelijeanpaul3@gmail.com)

**Inades-Formation** : Sena ADESSOU, secrétaire Général  
[sena.adessou@inadesfo.net](mailto:sena.adessou@inadesfo.net)

**La Via Campesina - Afrique de l'ouest et centrale** : Lamine COULIBALY, coordinateur  
[laminezie@gmail.com](mailto:laminezie@gmail.com)

**Roppa** : Ousseini OUEDRAOGO, secrétaire exécutif  
[couedraogo@yahoo.fr](mailto:couedraogo@yahoo.fr), [roppa2000@yahoo.fr](mailto:roppa2000@yahoo.fr)

**Ufroat** : Alimata TRAORE, secrétaire à l'information de l'UFROAT-Sous Régionale  
[alimaatou@yahoo.fr](mailto:alimaatou@yahoo.fr)

Photographie de couverture : Julien Deconinck  
Création graphique : Benjamin Madelaine  
Mise en page : Benjamin Courtault  
Relecture : Bénédicte Bimoko  
Imprimé par : CV PACK (France)  
et DoffProd (Burkina Faso)



**Rassembler et agir**  
**pour la solidarité internationale**

14, passage Dubail 75010 Paris  
Tél. : +33 1 44 72 93 72  
[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)